

FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-536 DU 16 NOVEMBRE 1999

Chargeant Monsieur Abdoulaye BIO-TCHANE,
Ministre des Finances et de l'Economie
de l'intérim de Monsieur Pierre John IGUE,
Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes
Entreprises pour compter du 16 novembre 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 99-530 du 12 novembre 1999 chargeant Monsieur Bruno AMOUSSOU ,
Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi de l'intérim du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement pour compter du 12 novembre 1999 ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 16 novembre 1999, Monsieur Abdoulaye BIO-TCHANE, Ministre des Finances et de l'Economie est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises pendant l'absence de Monsieur Pierre John IGUE.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal.

Fait à Cotonou, le 16 novembre 1999

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, absent, le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, assurant l'intérim,



Bruno AMOUSSOU.

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MFE 4 MIPME 4 SGG4 AUTRES MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JO 1.